



DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité technique spécial du 07 juin 2022

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les membres du CTS,

L'ordre du jour de cette journée portera principalement sur deux points cruciaux qui sont des sujets particulièrement sensibles sur le centre pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet depuis quelques années, à savoir :

- **la lutte contre les projections extérieures,**
- **la lutte contre l'absentéisme.**

Concernant la lutte contre les projections extérieures, véritable fléau reconnu sur l'établissement, l'équipe **FO Justice** apportera comme toujours sa propre pierre à l'édifice et sera, comme toujours, une force de proposition dans le but de travailler au renforcement de la sécurité des personnels.

Notre sécurité est notre priorité !!!

Toutefois, **FO** est favorable au développement de notre Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP), mais pas au détriment de la détention... Si l'administration n'abonde pas notre établissement en personnel... Ce sont la sécurité et les conditions de travail des agents de détention qui vont se dégrader davantage.

Sans compter également sur les « **couacs** » et « **retards** » de la mise en place et la formation de celle-ci. Ce projet d'envergure est l'une des pierres angulaires d'un plan de lutte contre les projections efficaces, l'administration doit s'en donner les moyens !!!

Quant à l'ouverture prochaine de la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS), l'administration a-t-elle eu une réflexion pour que ce phénomène ne gangrène pas son fonctionnement ??

Le second point à l'ordre du jour concerne votre plan pour lutter contre l'absentéisme. **FO** n'acceptera pas de « *dérive* » par notre direction locale sur un phénomène qui touche la quasi-totalité des établissements pénitentiaires.

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, ce serait bien de remettre l'administration face à ses responsabilités !!!

ON RÉCOLTE CE QUE L'ON SÈME !!!

Il faut analyser en amont les nombreuses injustices et difficultés dont sont victimes les agents !!!

Pour nous les causes de **l'absentéisme** découlent le plus souvent :

- **Sur le refus de la dotation du tee-shirt pénitentiaire afin de le porter sous le gilet pare-lame, alors que la chaleur est parfois insupportable sur les coursives.**
- **Sur la systématisation du port du gilet pare-lame.**
- **Sur le nombre croissant d'heures supplémentaires.**
- **Sur les problèmes de paye, de primes versées parfois plusieurs mois en retard.**
- **Des rythmes de travail archaïques, à contre-courant du bon fonctionnement physiologique d'un être humain.**
- **Parfois d'un management qui place ses objectifs bien avant le bien-être du personnel.**

Comment peut-on blâmer ces personnel épuisés tant physiquement que psychologiquement ?!!

Pour ces raisons, les membres **FO Justice** du CP Avignon-Le Pontet seront vigilants pour que le personnel qui participe au bon fonctionnement quotidien, ne soit pas condamné avec force par une administration qui devrait commencer à se remettre en cause !!!

Pour les autres sujets de ce CTS, **FO Justice** restera vigilant et s'opposera aux atteintes des conditions de travail des personnels.

Les représentants du CTS **FO Justice**
Le 07 juin 2022

